Le 3 février 2020

Madame Deschamps et Monsieur Rogard

J’apprends que le conseil d’administration de la SACD a décidé de supprimer le poste d’administrateur des arts de la rue.

Cela ne me rend pas triste, cela me met en colère.

Je me permets de vous donner mon avis, en tant qu’artiste et auteur car j’ai été l’un des premier représentant les arts de rue à être honoré du prix SACD.

Sur le site de la SACD j’ai pris le temps de lire votre présentation.

Il y est écrit :

Défendre et accompagner les auteurs, nécessité d’être au plus près de leur vision

pour définir et organiser les actions opérationnelles qui découlent des décisions au niveau des équipes de la SACD. C’est le but de cette co-gérance.

Vous avez une drôle de manière **de défendre d’accompagner les auteurs** de théâtre de rue et d’être au **plus près de leur vision**. Pour nous soutenir encore plus, n’allez-vous pas supprimer le prix des arts de la rue ?

**Pour être au plus près de notre vision**, connaissez-vous les arts de la rue ? Connaissez-vous vous notre réalité de travail ? Avez-vous vu des spectacles de théâtre de rue ? Connaissez-vous le fonctionnement d’une compagnie de théâtre de rue ? Avez-vous déjà été à un festival de théâtre de rue ? Connaissez-vous la réalité de la création dans l’espace public ?

Pour vous, les arts de rue ne représentent-ils rien ? Tant au niveau du nombre de représentations du secteur, de notre visibilité internationale, au nombre de spectateurs présents lors des représentations et du nombre de festivals existant sur notre territoire et à l’étranger.

L’administrateur des arts de la rue coûte-t-il trop cher à la SACD ?

Pourtant les arts de la rue génèrent beaucoup d’argent, il me semble.

J’aimerais connaître le fondement de vos arguments pour supprimer notre administrateur.

J’attends une réponse de votre part.

Comment pouvez-vous accepter une telle décision du CA vous qui prétendez accompagner les auteurs et être au plus près de leur vision ? Et la diversité des œuvres ?

J ‘attends de votre part une réaction face à cette décision de balayer d’un revers de manche tout un pan de la création et l’énergie d’un mouvement qui se donne tout entier à la création gratuite pour tous dans l’espace public.

Barthelemy Bompard

Auteur numéro 141609